



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 18
Pouvoirs : 7
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le douze septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 06 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) représentée par GERY Françoise (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Convention AURA Chanvre

Date de transmission de l'acte: 17/09/2024

Date de reception de l'AR: 17/09/2024

042-244200614-DE2024_1209_09-DE

A G E D I

Le Président informe le Conseil Communautaire du projet innovant multi-filières qui pourrait voir le jour sur le Roannais autour du chanvre.

L'association AURA Chanvre travaille avec les EPCI de l'arrondissement pour développer la filière chanvre localement aussi bien sur le volet agricole que sur le volet textile et bâtiment.

Il est proposé d'établir une convention pour accompagner l'association dans la mise en œuvre de cette action en lui attribuant une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 578€ (0,10€ par habitant et 1 990€/hectare) par an sur la période 2024 -2026

Suite à l'exposé du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'association AURA Chanvre selon les conditions évoquées ci-dessus.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 12/09/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 17/09/24
et de la publication le : 17/09/24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 17/09/2024
Date de reception de l'AR: 17/09/2024
042-244200614-DE2024_1209_09-DE
A G E D I